

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT

CANADA,  
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7747 SÉANCE DU 24 août 2026

|                      |            |
|----------------------|------------|
| Pierre Picard        | Grand Chef |
| Denis «Kalo» Bastien | Chef       |
| Carlo Gros-Louis     | Chef       |
| René «Wellie» Picard | Chef       |
| Stéphane B. Picard   | Chef       |
| William Romain       | Chef       |
| Daniel Sioui         | Chef       |
| Yves Sioui           | Chef       |
| Maude St-Onge        | Greffière  |

ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS  
POUR L’AGRANDISSEMENT DU POSTE DE POLICE

Attendu que le Conseil de la Nation Wendat (« Conseil ») planche depuis quelques années sur le projet d’agrandissement du poste de police de Wendake (« Projet »);

Attendu que, conformément à l’article 7.2. de la Politique d’approvisionnements en biens et services (« Politique »), la Direction des Services techniques et Infrastructures (« DSTI ») avait procédé, du 19 septembre au 2 octobre 2024, à un appel d’offres sur invitation pour des services professionnels pour les deux phases du Projet, soit l’étude de faisabilité et d’évaluation des coûts de construction pour le Projet (« Phase 1 »), puis la conception des plans et devis pour le Projet ainsi que la surveillance du chantier (« Phase 2 ») (« Services »);

Attendu que la DSTI avait reçu une seule soumission :

| Soumissionnaires                                 | Montant forfaitaire |
|--------------------------------------------------|---------------------|
| Larochelle et Desmeules, Architectes (2012) inc. | 169 375 \$          |
| CCM2 Architectes inc.                            | Aucun dépôt         |
| BGLA inc.                                        | Aucun dépôt         |

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 28 août 2026

Résolution adoptée à l’unanimité

Maude St-Onge  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE



EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT

CANADA,  
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7747 SÉANCE DU 24 août 2026

ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS  
POUR L’AGRANDISSEMENT DU POSTE DE POLICE

Attendu que la DSTI a ainsi recommandé de retenir la soumission de Larochelle et Desmeules, Architectes (2012) inc. (« Larochelle et Desmeules ») et de lui octroyer le contrat pour les Services, pour un montant total de 169 375 \$, soit 32 950 \$ pour la Phase 1 et 136 425 \$ pour la Phase 2 (« Contrat »);

Attendu que la Phase 1 a été réalisée durant l’hiver 2024-2025, suivant l’appel d’offres, laquelle avait été autorisée par le Chef responsable de la sécurité publique, compte tenu que la Phase 2 était conditionnelle à ce que le Conseil aille de l’avant avec le Projet;

Attendu que, par la résolution #7718, adoptée lors de l’assemblée régulière du 8 juin 2026, le Conseil a accepté le Projet et a confirmé le financement y étant afférent;

Attendu que le Projet en est à entamer sa Phase 2 et que le Conseil souhaite donc confirmer l’octroi du Contrat à Larochelle et Desmeules pour la Phase 2, comme prévu à l’appel d’offres;

Attendu qu’en vertu de la Politique, tout engagement financier de plus de 100 000 \$ relève de l’autorité exclusive du Conseil.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef Daniel Sioui, appuyé par le Chef Denis Bastien, et résolu :

- D’octroyer à Larochelle et Desmeules, Architectes (2012) inc. le contrat pour les services professionnels pour le projet d’agrandissement du poste de police de Wendake, plus précisément pour la conception des plans et devis ainsi que la surveillance du chantier, correspondant aux termes du document d’appel d’offres et à la soumission déposée dans le cadre de celui-ci (« Contrat »);

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 28 août 2026

Résolution adoptée à l’unanimité

Maude St-Onge  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE



EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT

CANADA,  
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7747 SÉANCE DU 24 août 2026

**ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS  
POUR L’AGRANDISSEMENT DU POSTE DE POLICE**

- **D’autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer, exécuter et livrer le Contrat, pour et au nom du Conseil de la Nation Wendat, à signer tous les actes, documents ou écrits, ainsi qu’à poser tout geste ou faire toute chose qu’il pourra, à sa discrétion, juger nécessaire ou utile afin de donner plein effet à la présente résolution.

*[Fin de la résolution]*

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 28 août 2026

Résolution adoptée à l’unanimité

Maude St-Onge  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE

